

AVIS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO
AVIS DE SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE AU SUJET DU PROCESSUS D'ÉVALUATION D'IMPACT
FÉDÉRAL PORTANT SUR LE PROJET D'AUTOROUTE 413

LE PROJET : Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) en est à la phase 2 du projet de planification du tracé, de conception préliminaire et d'évaluation environnementale (EE) du corridor de transport de l'autoroute 413, autrefois appelé « étude du projet RGT ouest ». Sur la base des recommandations tirées de la phase 1, l'EE a pour but de définir le tracé et l'emplacement des échangeurs et de terminer la conception préliminaire d'un nouveau corridor de transport à l'intérieur de la zone couverte par l'étude de planification du tracé. Le projet d'autoroute et de corridor de transport en commun prévoit une autoroute de série 400, un corridor de transport en commun et d'éventuels éléments de priorité au transport des marchandises.

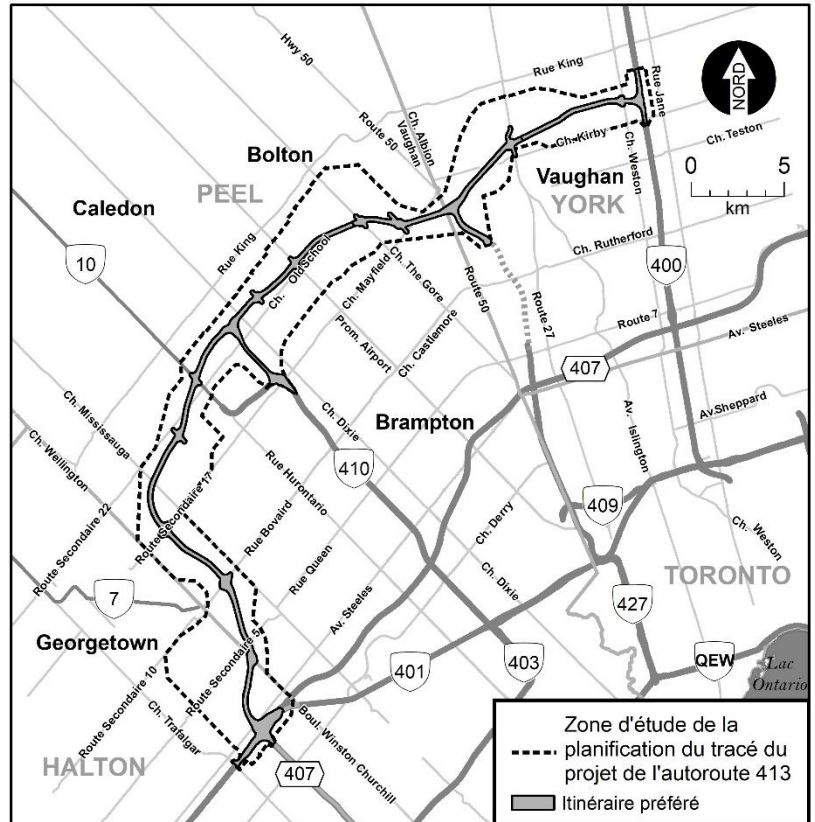
Le 3 mai 2021, le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique a désigné le projet d'autoroute 413 en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (EI). Le MTO prépare actuellement une description de projet (DP) initiale, qui aborde les consultations et la mobilisation préliminaires, la nécessité du projet, les solutions de rechange possibles, les conditions actuelles et futures et les études entreprises pour éclairer les changements qui pourraient découler du projet. L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) se fondera sur la DP initiale pour décider d'imposer ou non une EE fédérale. La DP initiale devrait normalement être soumise à l'AEIC au début de 2022.

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE : Nous vous invitons à participer à une prochaine séance d'information publique afin de contribuer au contenu de la DP initiale et de faire en sorte que les intérêts de votre collectivité soient adéquatement formulés dans la DP initiale avant que l'AEIC en prenne connaissance. Cette réunion portera uniquement sur les raisons qui justifient la désignation fédérale, l'examen du processus d'EE et les études techniques ajoutées au projet en réponse à la désignation fédérale. Elle vise en outre à recueillir vos commentaires sur notre compréhension du contexte socioéconomique de votre collectivité et vos commentaires sur notre compréhension des principaux problèmes soulevés par les parties prenantes de votre collectivité et des communautés autochtones, et sur ce que nous faisons pour les régler dans le cadre du projet. La séance d'information publique aura lieu en ligne, sur la plateforme Zoom, et les documents présentés à chaque séance auront trait spécifiquement à la région à laquelle s'adresse chacune des séances.

7 décembre 2021 – région de Peel
de 18 h à 21 h

9 décembre 2021 – région de York
de 18 h à 21 h

14 décembre 2021 – région de Halton
de 18 h à 21 h



Pour vous inscrire à la séance d'information publique, veuillez visiter le www.gta-west.com/consultationpublique et cliquer sur le lien d'inscription Zoom qui se trouve sous la section *Prochaines occasions de s'exprimer*. Si vous avez des exigences en matière d'accessibilité, veuillez composer (sans frais) le 1-877-522-6916 et laisser un message, ou envoyer un courriel à project_team@gta-west.com. Nous vous encourageons à utiliser un appareil électronique pour participer à la séance sur Zoom. Si vous n'avez accès à aucun appareil électronique, vous pouvez écouter la séance sur votre téléphone. L'événement sera enregistré. Cet enregistrement sera ensuite publié sur le site Web du projet. Encore une fois, cette séance d'information publique portera sur le processus d'EI fédéral du projet. Toute question ayant trait à l'EE provinciale doit être soumise séparément à l'équipe de projet.

COMMENTAIRES : Nous vous encourageons à soumettre vos commentaires et vos observations au sujet du projet. Ces commentaires seront conservés pour référence au cours du projet et pourraient être inclus dans les documents de projet. Les renseignements recueillis seront utilisés en conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur l'accès à l'information*. Mis à part les renseignements personnels, tous les commentaires feront partie des dossiers publics. Les renseignements sur le projet peuvent être consultés au www.gta-west.com. Des renseignements sont disponibles en français au 289-835-2484 (Yannick Garnier).